

**ROUTE
NANTES
PORNIC**

**CONCERTATION
PUBLIQUE**

**DU 27 MARS
AU 17 AVRIL
2023**

Aménagement d'une
**LIAISON CYCLABLE
À PORT-SAINT-PÈRE**
entre le centre-ville et Belle Vue

Réunion publique lundi 27 mars à 18h30
Salle des associations - Mairie de Port-Saint-Père

CONCERTATION

LIAISON DOUCE ENTRE PORT-SAINT-PÈRE ET LES QUARTIERS DE BELLE-VUE ET BEL-AIR

*3 SEMAINES POUR VOUS INFORMER
ET DONNER VOTRE AVIS !*

DU 27 MARS AU 17 AVRIL 2023

FREDDY HERVOCHON
***VICE-PRÉSIDENT AUX MOBILITÉS DU
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE***

SERGE QUENTIN
***GARANT DE LA CONCERTATION
NOMMÉ PAR LA CNDP***

serge.quentin@garant-cndp.fr

Où en est-on dans la concertation autour de l'axe Nantes-Pornic ?

→ 21 septembre au 4 novembre 2020 : l'opportunité de l'aménagement à 2x2 voies de l'itinéraire

Opportunité au regard des projets proposés selon les sections, de l'évolution des mobilités, de la limitation des impacts (sur les terres agricoles et les espaces naturels, sur la biodiversité)

→ 28 mars au 8 mai 2022 : 2 sections présentées à la concertation

■ Section Port-Saint-Père / « Le Pont Béranger »

Décision de **mettre à 2x2 voies** cette section de manière à offrir un itinéraire alternatif permettant d'éviter la réalisation de la déviation de Vue

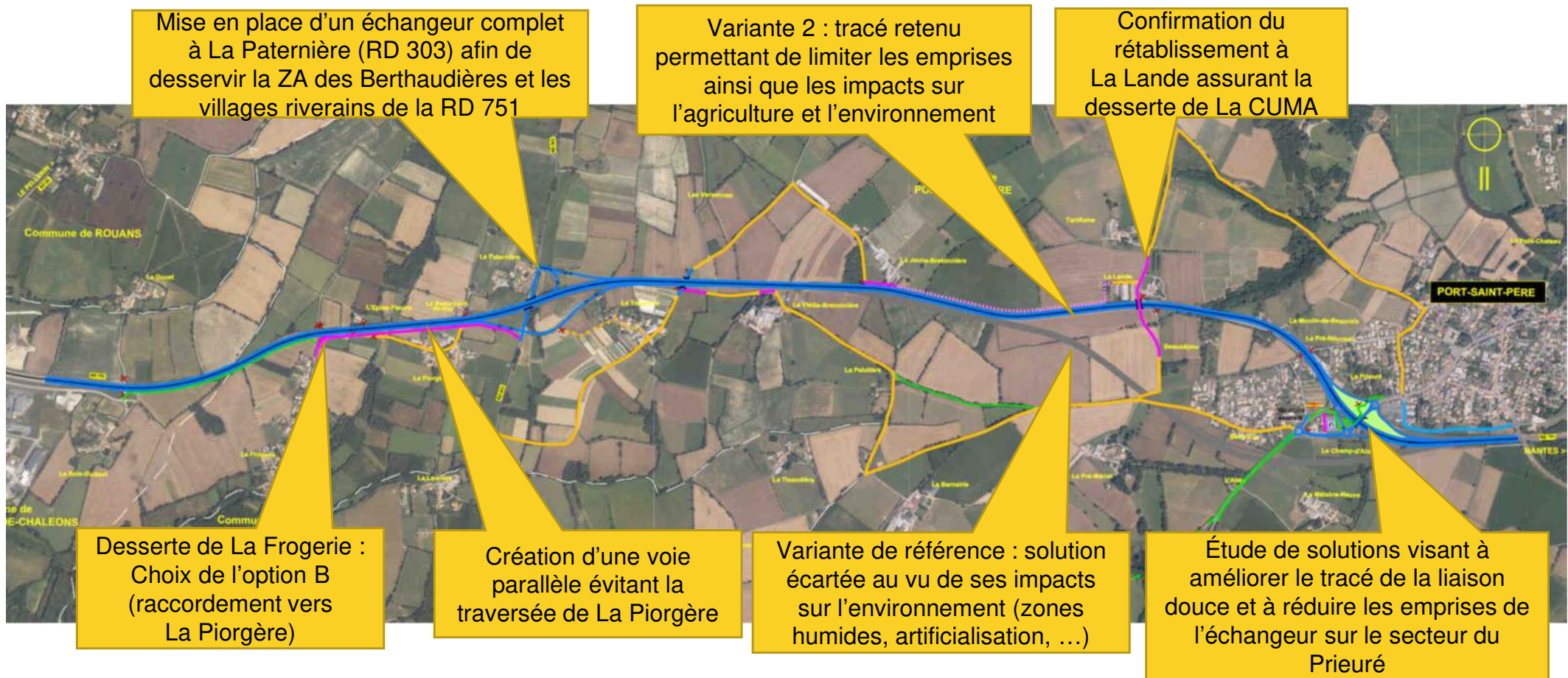
Choix de la variante 2 **en aménagement sur place**, qui consomme moins de zones humides et de terres non artificialisées

■ Doublement de la déviation de Chaumes-en-Retz

Pas de poursuite du projet de doublement, au regard des enjeux environnementaux et de l'avis exprimé par les citoyens et les élus locaux

Poursuite des actions de sécurisation (carrefours des Epinards et de Taillecou notamment)

Suites données par le Département pour la section Port-Saint-Père – « Le Pont Béranger » (commission permanente du 23/06/2022)



Prise en compte des modes doux dans le cadre du projet

Prise en compte des enjeux agricoles, notamment par une mutualisation plus large des compensations environnementales

Prise en compte de la biodiversité

Mise en œuvre de protections phoniques efficaces (de type écrans)

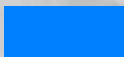
Suites données par le Département pour la section Port-Saint-Père – « Le Pont Béranger » (commission permanente du 23/06/2022)


→ Améliorations à apporter à la variante 2 :

- Réalisation d'un échangeur complet avec la RD 303 à « La Paternière » ;
- Au niveau de « La Frogerie », réalisation de la voie parallèle vers l'échangeur de « La Paternière » plutôt qu'un passage supérieur ;
- Réalisation d'un passage dénivelé au droit de « La Lande » (accès à la CUMA) ;
- Recherche de solutions permettant de limiter les emprises de l'échangeur de Port-Saint-Père sur le secteur du « Prieuré » ;
- **Amélioration de la liaison douce entre le centre de Port-Saint-Père et le quartier de « Belle-Vue » (sous réserve de faisabilité) ;**
- Prise en compte renforcée des enjeux de préservation du cadre de vie des riverains vis-à-vis des nuisances phoniques, notamment pour les habitations les plus proches de la route.

Principe de liaison douce à créer à Port-Saint-Père

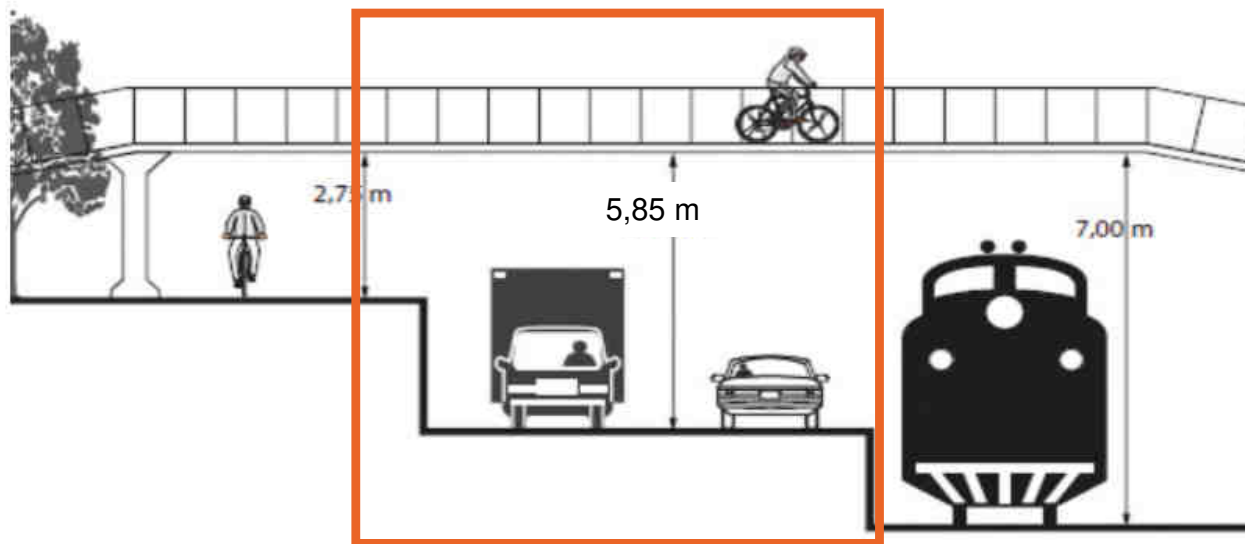


 Projet de mise à 2x2 voies

 Principe de liaison

Le cahier des charges de la liaison douce

- **Intégration des différents modes doux** (piétons, cyclistes, PMR)
- **Franchissement dénivelé** de la RD751 à 2x2 voies et de ses bretelles
- **Limitation des rampes** du profil en long (4% maximum pour les PMR)
- **Limitation de l'allongement de parcours**



Exemple de dégagement sous une passerelle



Pente adaptée PMR

Sol 1 : Implantation de la liaison dans l'échangeur côté Prieuré

Le Prieuré



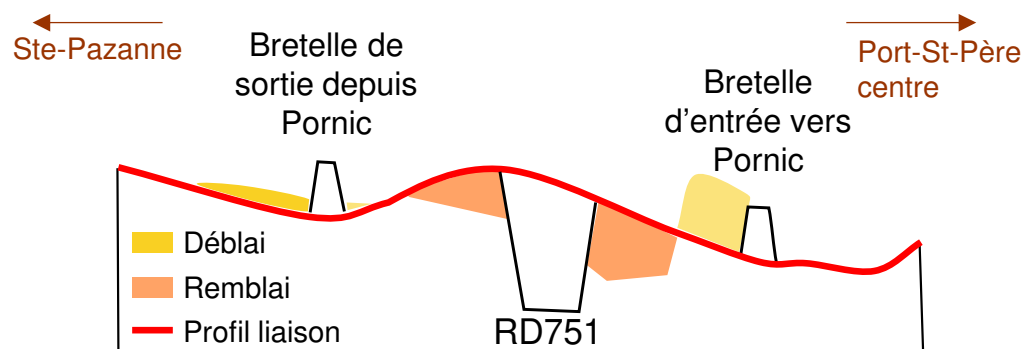
Le Champ-d'Alouette

Solution présentée au dossier de la concertation
du 28 mars au 8 mai 2022

3,0 M € TTC

Sol 1 : Implantation de la liaison dans l'échangeur côté Prieuré

Le profil de la liaison douce



Ce profil permet l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (pente inférieure à 4%)



L'allongements de parcours :

- cyclistes : 175 m
- piétons : 80 m (utilisation des raccourcis)

* Distances prises entre la mairie et le centre médical pour toutes les solutions

Le coût de l'aménagement :

- 2 passages inférieurs sous les bretelles (longueur 8m, largeur 4,5m, hauteur 2,5m)
- 1 passerelle piétons vélos (longueur 60m, largeur 4,5m)

Estimation : 3,0 M€ TTC

Sol 2 : Implantation de la liaison dans l'échangeur côté Intermarché

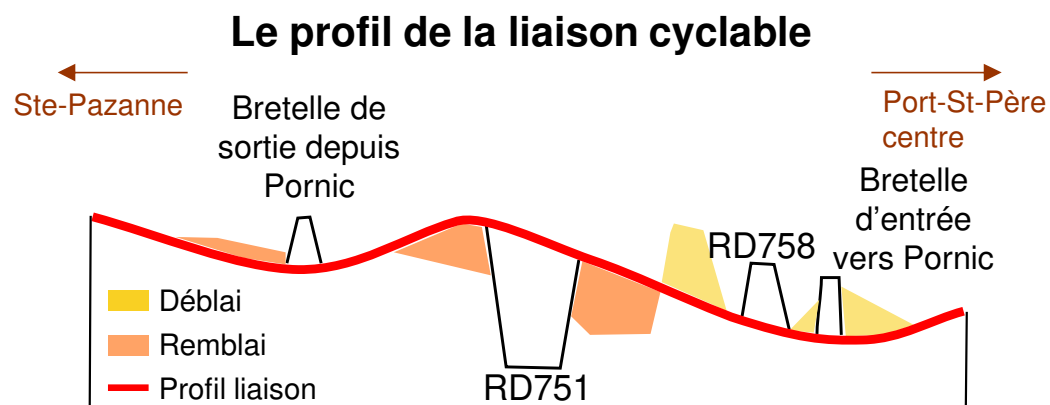


Le Champ-d'Alouette

3,6 M € TTC

Solution privilégiée par la commune de Port-St-Père suite à son Conseil municipal du 06/12/2022

Sol 2 : Implantation de la liaison dans l'échangeur côté Intermarché



Ce profil permet l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (pente inférieure à 4%)

L'allongement de parcours

- cyclistes : 205 m
- piétons : 110 m (utilisation des raccourcis)

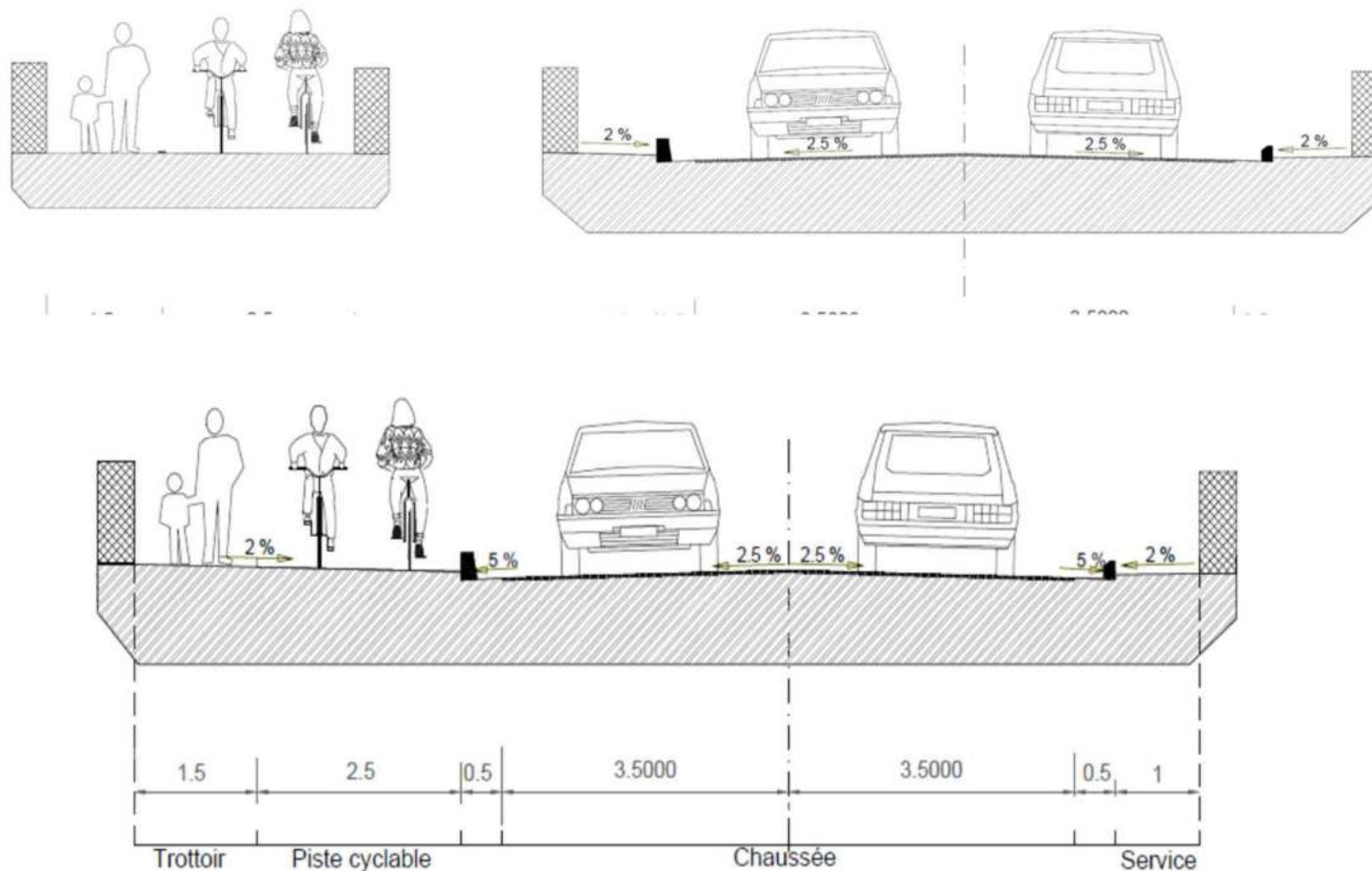
Le coût de l'aménagement :

- 2 passages inférieurs sous les bretelles (longueur 8m, largeur 4,5m, hauteur 2,5m)
- 1 passage inférieur sous la RD758 (longueur 12m, largeur 4,5m, hauteur 2,5m)
- 1 passerelle piétons vélos (longueur 60m, largeur 4,5m)

Estimation : 3,6 M€ TTC

Le cahier des charges de la liaison douce

- Solutions de franchissement de la RD751 dans le cadre des solutions 1 et 2 : dispositif à préciser dans le cadre des études d'avant-projet en fonction des contraintes de faisabilité



Sol 3 : Raccordement rue du Moulin en passage inférieur pour gabarits réduits

Le Pré-Nouveau

Profil de la RD751 à rehausser de 70 cm

Passage inférieur sous la 2x2 voies

Bel-Air

Le Prieuré

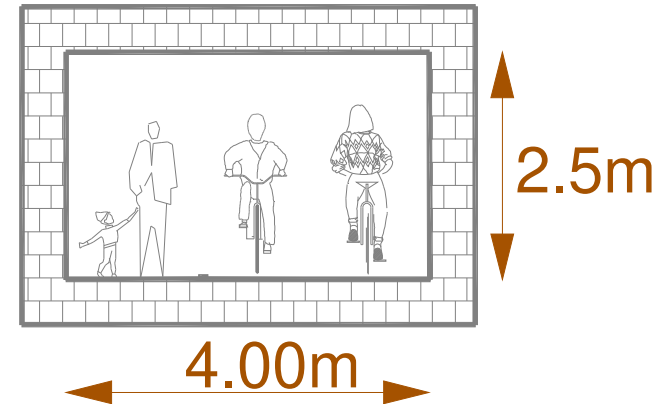
3,7 M € TTC

Sol 3 : Raccordement rue du Moulin en passage inférieur à gabarit réduit

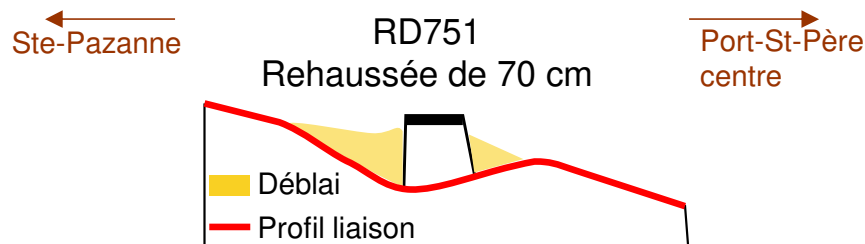
Passage inférieur sous la RD 751



Exemple hors département



Le profil de la liaison cyclable



Ce profil permet l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (pente inférieure à 4%)

Elle nécessite de rehausser la RD 751, ce qui augmente les emprises à proximité du bâti

La liaison vers le centre médical n'est plus directe

(allongement de parcours de 350 m pour cet itinéraire)

Solution qui participe cependant à la réduction de la coupure urbaine

Le coût de l'aménagement :

- 1 passage inférieur sous la 2x2 voies
(Longueur 80m, largeur 4,5m, hauteur 2,5m)

Estimation : 3,7 M€ TTC

Les prochaines étapes

2023-2024

Consolidation du projet

- Principes d'aménagement
- **Compensations zones humides et de biodiversité**
- Etudes environnementales et réglementaires
- **Acquisitions amiables**



Instruction des dossiers par les services de l'Etat
Modification des dossiers



Enquête publique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique
- au classement / déclassement des voies
- à l'autorisation environnementale
- à la cessibilité des terrains (enquête parcellaire)



Arrêté de déclaration d'utilité publique

Arrêté d'autorisation environnementale
Arrêté de dérogation au titre des espèces protégées
Arrêté de cessibilité

Les prochaines étapes

SANS EXPROPRIATION



Archéologie préventive
Études des sols
Études détaillées du projet
Déplacement des réseaux
Préparation DCE travaux



Travaux

Mise en service

SI EXPROPRIATIONS



Procédures
d'expropriation



Archéologie préventive
Études des sols
Études détaillées du projet
Déplacement des réseaux
Préparation DCE travaux



Travaux

Mise en service

POUR VOUS INFORMER, POSER VOS QUESTIONS, DEPOSER VOS AVIS

- **Une permanence le mardi 4 avril de 14h à 18h**
En mairie de Port-Saint-Père (sans inscription)
- **La plateforme en ligne (jusqu'au 17 avril) :**
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

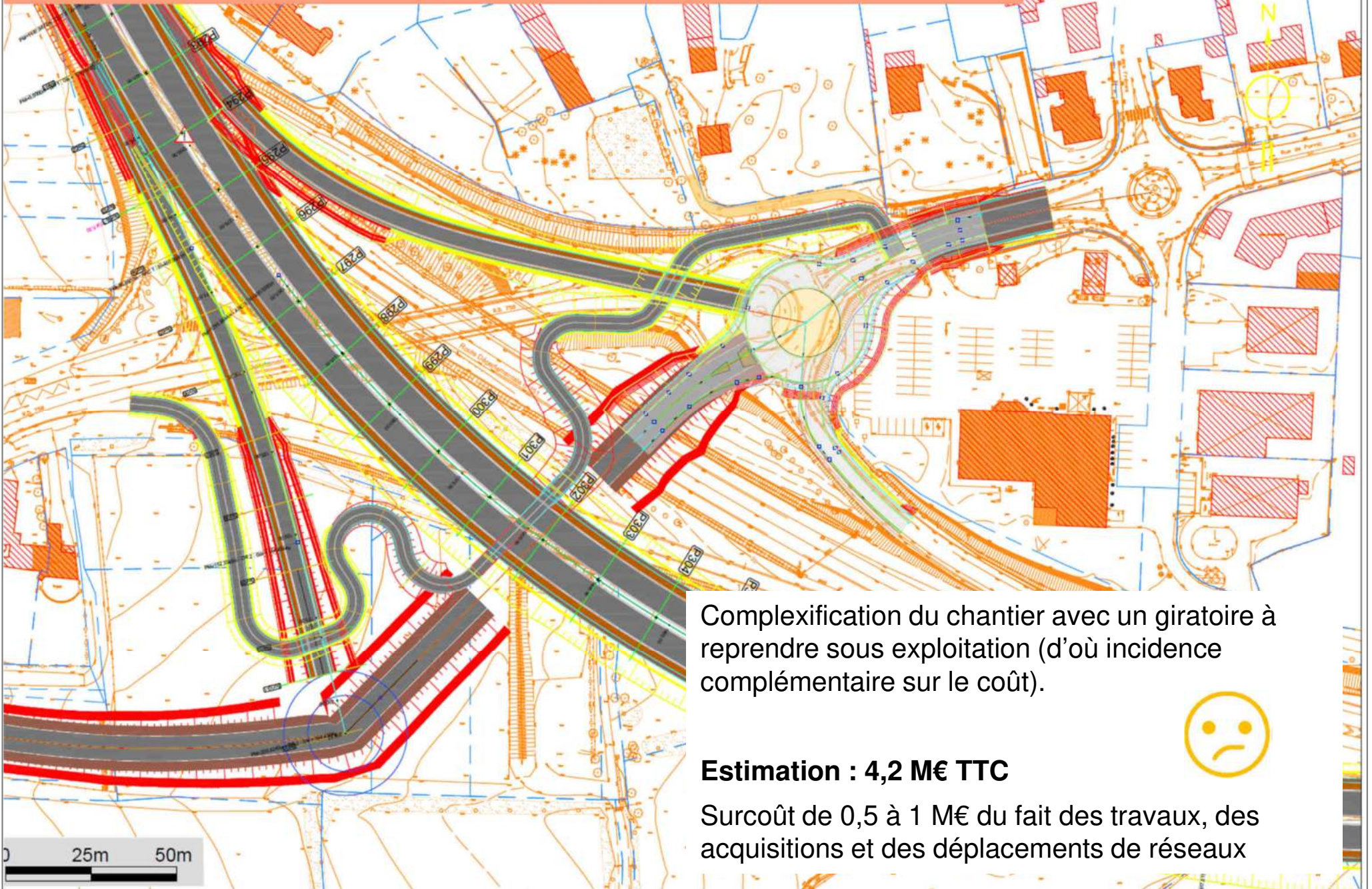
POUR CONSULTER LE BILAN DE LA CONCERTATION

- **Au plus tard le 1^{er} juin, sur la plateforme :**
participer.loire-atlantique.fr/nantes-pornic

Ensemble des options étudiées Analyse de la faisabilité

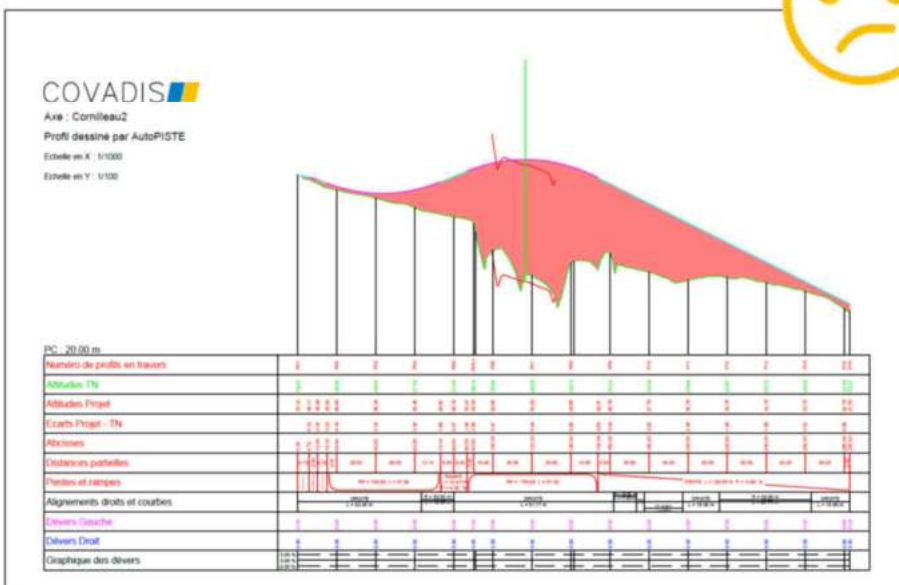
Solution 1ter : Réduction d'emprise au niveau du Prieuré

Echangeur de Port-Saint-Père : Adaptation au droit du Prieuré





Le Prieuré



Faisabilité moyenne :

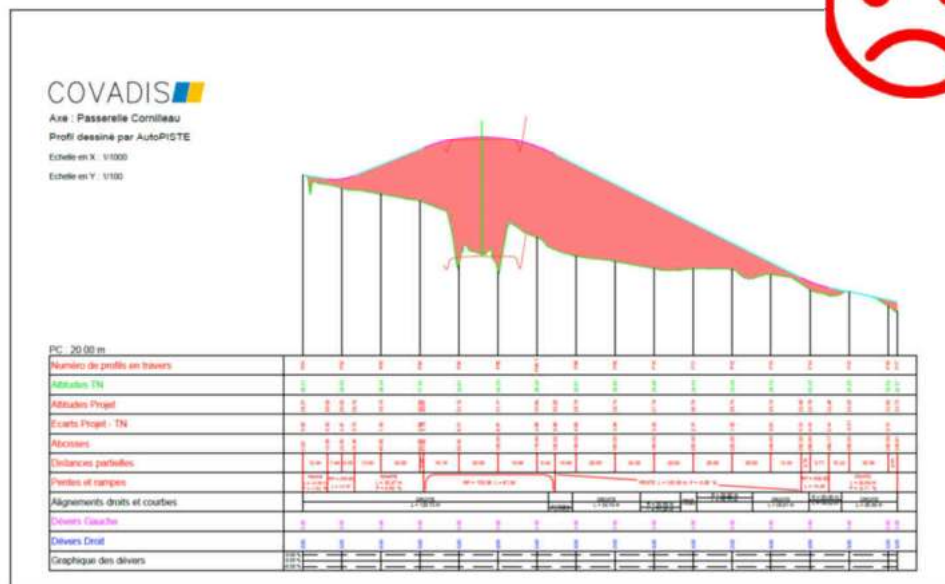
- Portée nécessaire au franchissement de la RD751 et ses bretelles
- Accessibilité : pente à 4% non atteignable (plutôt 5%)
- Emprise sur voie privée

Allongement de parcours : 50 m

Estimation : 2,9 M€ TTC



0 25m 50m

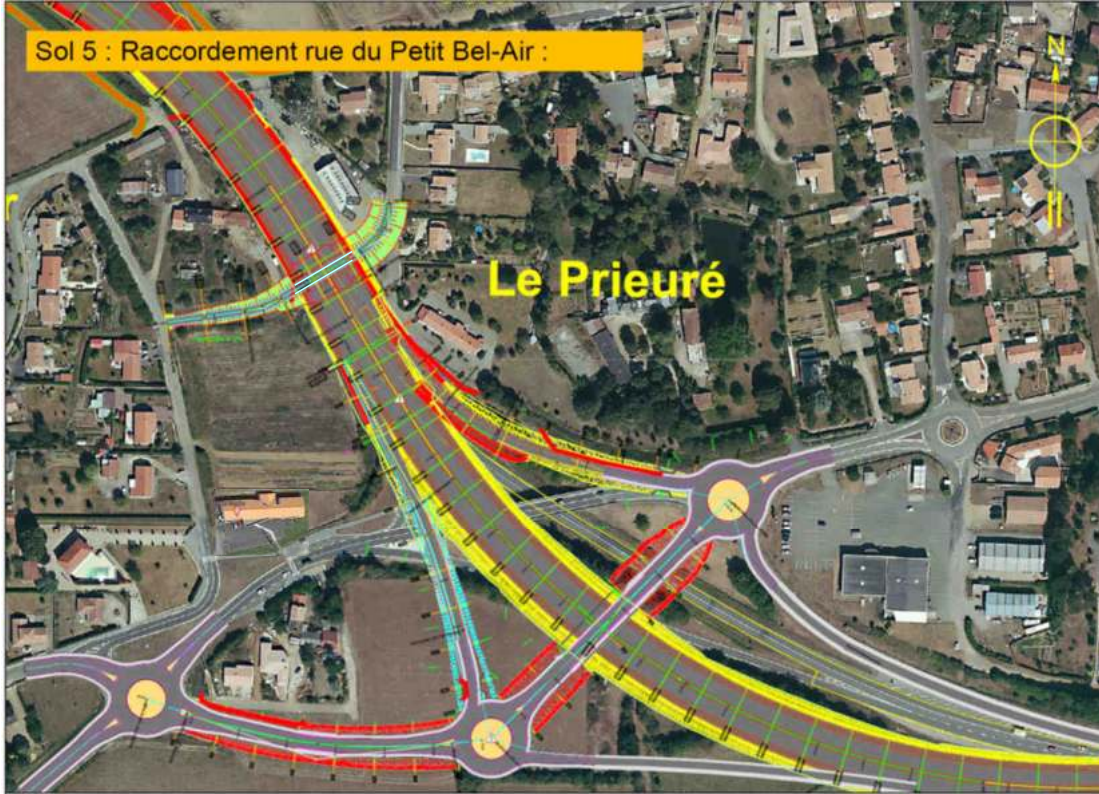


Faisabilité critique :

- Portée nécessaire au franchissement de la RD751
- Accessibilité : pente à 4% non atteignable (plutôt 5%)
- **Passage en remblais** de 4 m à l'arrière des maisons de M. et Mme Cornillaud qui devront être démolies
- Emprise sur voie privée

Allongement de parcours : 120 m

Estimation : 5,9 M€ TTC
 (incluant coût d'acquisition et de démolition des maisons)



Le Prieuré

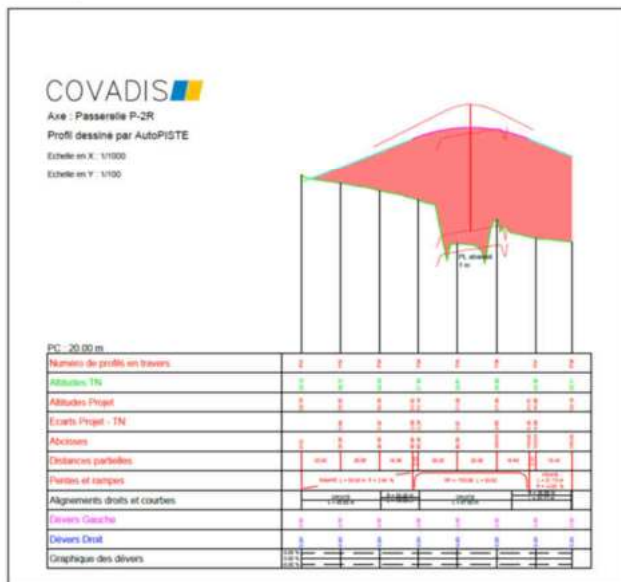
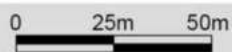
Faisabilité critique :

- Nécessite d'abaisser le profil de la RD751 de plusieurs mètres
- Accès coupés au niveau de la rampe

Parcours décentré par la rue du Moulin

Allongement de parcours : 220 m
(depuis la mairie et par la rue de Grandville)

Estimation : 2,9 M€ TTC



Sol 6 : Raccordement rue du Moulin en passerelle :



➤ Passage supérieur

Faisabilité critique:

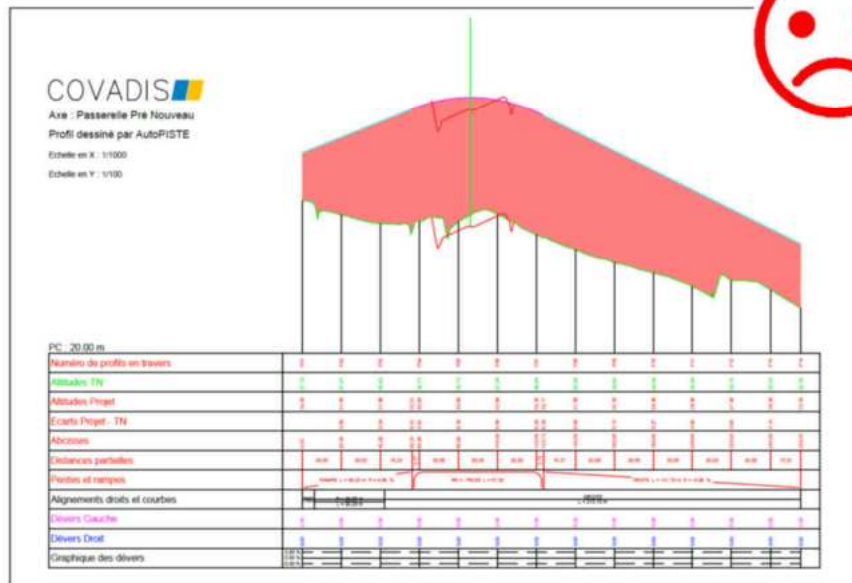
- Liaison non raccordée aux extrémités, des accès coupés
- Portée nécessaire au franchissement de la RD751 très importante
- Accessibilité : pente maximale à 4% non atteignable (plutôt 5%)

Parcours décentré par la rue du Moulin

Passage en remblais proche des maisons (rue du Moulin)

Estimation : 2,9 M€ TTC

0 25m 50m



Sol 7 : Raccordement rue du Moulin en PIGR :



➤ Passage inférieur

Solution proposée le 27 mars (faisabilité ok) :

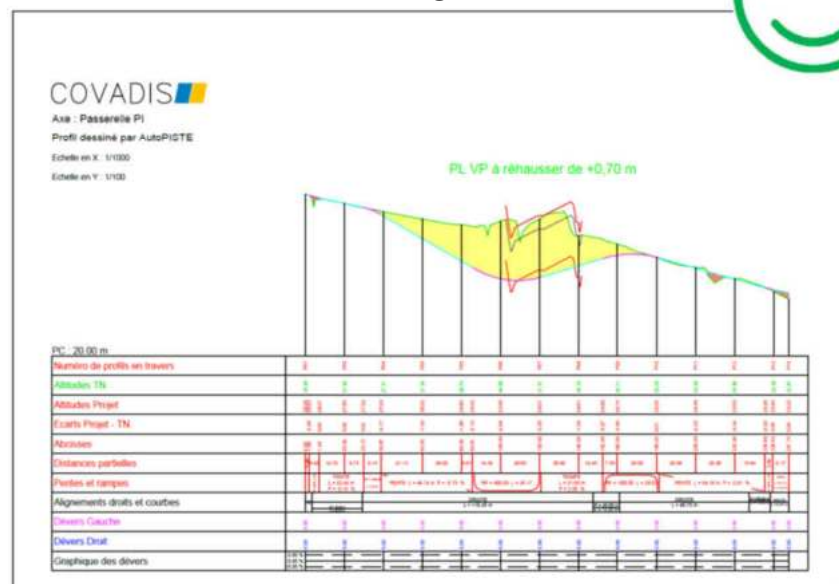
- Profil de la RD751 à rehausser de 70 cm
- Accessibilité : pente inférieure à 4%

Parcours très décentré

Estimation : 3,7 M€ TTC

0 25m 50m

Profil en long de la liaison



Profil en long de la RD 751

0 25m 50m

